

Commission consultative européenne et du Conseil consultatif pour l'Italie, qui sont institués suite à la Conférence de Moscou d'octobre 1943. De plus, il reste le danger de voir la place du Canada contestée par l'Union soviétique qui refuse de participer aux travaux de la Commission des Nations Unies sur les crimes de guerre parce que les républiques soviétiques fédérées ne sont pas représentées alors que les pays du Commonwealth le sont. Ces problèmes sont de moindre importance cependant dans les entretiens sur les questions économiques de l'après-guerre comme le commerce, les finances et l'aviation civile. Toutefois, le Canada craint que les consultations entre pays du Commonwealth ne donnent l'impression qu'on préparait un front commun en vue des discussions avec les États-Unis. Bien qu'on en reste au stade préliminaire en 1943, on s'empresse d'étudier ces questions de près, ce qui permet au Canada d'apporter une contribution considérable aux discussions internationales, comme notamment un document sur l'organisation monétaire internationale (pièce jointe, document 594). On verra certains résultats de ces efforts dans le volume 11.

Vers le milieu de la guerre, il semble de plus en plus certain que, la paix restaurée, le groupement des quelques "nations unies" formera le noyau d'une organisation mondiale, sentiment que confirme la Conférence de Moscou tenue en octobre 1943 (voir section e de la partie 1 du chapitre II). À la fin de 1943, l'élaboration des plans pour une telle organisation n'est pas encore très avancée, mais on peut se faire une idée du rôle qui sera dévolu au Canada en tenant compte des arrangements établis pour l'Administration des Nations Unies pour le secours et la reconstruction (UNRRA) et la Commission provisoire pour l'alimentation et l'agriculture (chapitre IV). En tant que puissance économique reconnue, le Canada s'attend à participer activement aux travaux de ces deux organisations et à obtenir une représentation équivalente. Il obtient satisfaction en ce qui concerne l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture: le président de la délégation canadienne, G. S. Barton, est nommé membre du Comité directeur de la conférence d'organisation tenue en mai et juin 1943 à Hot Springs, en Virginie, et L. B. Pearson devient président de la Commission provisoire. Le Canada n'a pas le même succès avec UNRRA cependant. Sa demande de représentation sur le Comité central aux côtés de la Chine, de la Grande-Bretagne, de l'Union soviétique et des États-Unis n'est pas acceptée et bien que la présidence du comité des approvisionnements offre une certaine compensation, on craint que ces arrangements n'établissent un précédent qui, à l'avenir, exclurait le Canada de la direction des organisations des Nations Unies présentant pour lui un intérêt particulier. À l'extérieur du cadre des Nations Unies, les questions de statut n'entravent pas la participation du Canada aux conférences internationales dans lesquelles il a un rôle reconnu ou un intérêt évident (chapitre V). Il lui est cependant plus difficile de revendiquer la participation aux rencontres inter-américaines auxquelles il ne s'était pas intéressé auparavant. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le Canada n'est pas invité à la réunion des ministres des Affaires étrangères des Républiques américaines à Rio de Janeiro en décembre 1941.

Bien qu'ils compliquent les relations extérieures du pays, les liens avec le Commonwealth (chapitre VII) sont encore estimés, mais ne sont plus aussi